



**GOUVERNEMENT DE LA RÉGION
DE BRUXELLES-CAPITALE**

CABINET D'ALAIN MARON

Commune d'Auderghem
Rue Emile Ildiers, 12
1160 Auderghem

Concerne : PFAS - réponse à votre courrier du 05 décembre 2023
N/Réf. : ALM/ENVIRO/20231212- V/Réf. : GT/VD-3/2023

BRUXELLES,

14 DEC. 2023

CONTACT
ALEXIS CARLES
ACARLES@GOV.BRUSSELS

ANNEXES

BOTANIC TOWER
BD SAINT-LAZARE 10, 11^E ÉTAGE
1210 BRUXELLES

T +32 (0)2 506 34 11

MARON-TRACHTÉ.BRUSSELS
INFO.MARON@GOV.BRUSSELS

Madame l'Echevine,
Monsieur le Chef de Service,

Votre courrier relatif à l'usage d'eau du robinet dans les crèches de votre commune a retenu toute mon attention.

Comme l'indiquent les analyses mensuelles rendues publiques par Vivaqua sur son site internet depuis 2022, l'eau distribuée en Région de Bruxelles-Capitale est tout à fait potable au regard des normes en vigueur et au regard de la norme européenne sur les PFAS (100 ng/l pour le groupe des 20 Principaux PFAS au 1er janvier 2026), norme qui entrera en vigueur dès 2024 en région bruxelloise.

Les connaissances scientifiques relatives aux PFAS étant encore en évolution, je reste vigilant et attentif aux évolutions des normes et recommandations retenues ailleurs. C'est pourquoi j'ai demandé à Bruxelles Environnement et Vivaqua d'analyser si des précautions supplémentaires se justifiaient à l'avenir. Je ne manquerai pas de concerter les résultats de cette consultation avec les Régions wallonne et flamande.

Pour ce qui concerne les précautions à prendre vis-à-vis des enfants en bas âge, je ne peux que vous renvoyer aux recommandations formulées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et par Kind en Gezin. Des pages spécifiques aux PFAS ont été créées récemment sur les sites Web de ces organismes pour répondre aux interrogations des professionnels du secteur et du grand public.

Je vous prie d'agréer, Madame l'Echevine, Monsieur le Chef de Service, l'expression de ma considération distinguée.

Alain Maron